

Mot de la minorité

Juin 2020

Au cours de l'installation du nouveau conseil municipal, le 25 mai dernier, j'ai tenu à remercier les électeurs Chalonnaises et Chalonnais qui nous ont fait confiance en votant pour la liste « Imaginons Chalennes ». Remercier également les élus sortants. Notre équipe soudée a toujours veillé à servir l'intérêt général. Certains de ces élus mettent fin à leur mandat, je salue leur engagement sincère et constant. Je remercie aussi mes colistiers de la liste « Imaginons Chalennes » pour la formidable énergie, l'écriture participative d'un projet qui tient compte des enjeux de demain. Nous avons partagé de belles valeurs. Nous pouvons en être fiers.

Je n'oublie pas non plus les services municipaux et je tiens à les remercier pour le travail partagé. Une organisation que nous avons mise en place et qui a permis de faire face à la crise sanitaire et je vois là un signe de leur professionnalisme et de leur sens du service public. J'ai tenu à associer les nouveaux élus, et en particulier Marie-Madeleine Monnier à toutes les décisions liées à ce contexte particulier.

Ce mandat a été une expérience personnelle exceptionnelle. Ce fut un honneur et un réel bonheur pour moi d'être au service d'un projet, d'une ville et de ses habitants.

Aujourd'hui, une page se tourne. Nous nous inscrivons désormais dans la minorité. Une minorité de proposition, de dialogue, de construction, mais aussi de vigilance. Nous serons attentifs à ce que tous les Chalonnais soient entendus, quels que soient leur âge, leurs origines, leur milieu social, leur mode de vie.

Nous continuerons à défendre nos valeurs à travers nos sujets de prédilection : la jeunesse et les affaires scolaires, la solidarité, la santé et la qualité de la restauration collective, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, l'intercommunalité. La méthode participative devra aussi permettre à tous les Chalonnais de s'exprimer.

Nous serons particulièrement attentifs à la sincérité des débats, à la transparence et nous veillerons à l'application de la Charte de l'Elu. Aujourd'hui, au terme de deux mandats, nous laissons la ville de Chalennes avec une bonne santé financière, des services de qualité. Nous serons vigilants à la gestion et à l'usage fait de l'argent public. Et nous continuerons à être présents ces six prochaines années dans l'intérêt de Chalennes et des Chalonnais.